



La CGT  
des établissements  
d'Enseignement supérieur  
et de Recherche

Pour un Service public national  
d'Enseignement supérieur et de Recherche,  
laïque, démocratique et émancipateur

# Universités : qui va payer le chauffage cet hiver ?

19 septembre 2022

La question a été posée à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lors du Comité technique ministériel du 8 septembre, notamment par la CGT FERC Sup. La réponse a été en substance : « *bâtiments, chauffages, fluides : on va s'en occuper. Il y a des efforts de solidarité à faire dans notre ministère, comme dans tous les autres. Il ne faut pas que recruter soit incompatible avec se chauffer : on y travaille.* » Et sur le besoin urgent de rénover nos établissements, souvent dans des états lamentables et véritables passoires thermiques: « *Il y a un travail interministériel prévu, avec une planification par l'État pour améliorer les 15 à 20 millions de mètres carrés de l'ESR* ».

Ces réponses doivent apparaître dans les lignes budgétaires consacrées à l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR) du projet de loi de finance 2023. Faute de moyens (postes et locaux notamment), la rentrée 2022 s'annonce d'ores et déjà difficile (voir notre [communiqué de rentrée](#)). Selon les premières annonces, l'inflation (environ 6 % par an) ne sera que très partiellement compensée dans le futur budget.

Dans ces conditions, comment payer la hausse des charges : énergie, chauffage, fluides, matériel... tout ce dont a besoin une université pour fonctionner ?

Nos employeurs ont déjà quelques brillantes idées :

- Baisser le thermostat, qu'importe si on gèle dans les bureaux, si on ne peut plus écrire à cause des doigts gourds...
- Fermer des services et mettre leurs personnels en télétravail.
- Renvoyer les étudiant-es et les enseignant-es chez eux, en instaurant l'enseignement à distance.

Et pourquoi ne pas envoyer les collègues ramasser du bois mort ou imposer 10 minutes de gymnastique à la pause pour se réchauffer ?

La CGT FERC Sup rappelle que **le télétravail ne peut se faire que sur la base du volontariat** et que **l'enseignement à distance ne saurait être un moyen de pallier les manques d'investissement de l'État**. Il est tout à fait inacceptable que l'État reporte ses propres charges d'employeur (chauffage, connexion, lumière, restauration, etc.) sur le personnel et les étudiant-es.

La CGT FERC Sup demande depuis des années que l'État réinvestisse massivement dans le patrimoine de l'ESR et porte des projets d'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments et de déploiement de solutions soutenables (panneaux photovoltaïques, éoliennes, récupération des eaux de pluies, géothermie, sources froides pour les climatisations, abris à vélos...). Par ailleurs, de nouveaux locaux de qualité et bien isolés doivent être construits pour répondre à l'augmentation du nombre d'étudiant-es. La dévolution du patrimoine aux établissements, symbole du désengagement de l'État, doit être arrêtée : c'est à l'État de conserver et d'entretenir les biens communs de la Nation. Enfin, des mesures budgétaires d'urgence doivent être prises, afin de financer l'ensemble des surcoûts induits par l'inflation et d'arrêter la politique de restriction budgétaire qui étouffe le service public.

Le service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche mérite un plan d'investissement urgent : il faut créer massivement des postes de titulaires pour répondre aux besoins, augmenter immédiatement la valeur du point d'indice de 10 %, et l'indexer sur le coût de la vie.

La CGT FERC Sup appelle tous les personnels à se réunir dès la rentrée en **Assemblées générales pour discuter des revendications (salaires, retraites, conditions de rentrée et de travail...)** et appelle dès à présent tous et toutes à se mobiliser par la grève et la manifestation intersyndicales le **29 septembre 2022**.

